

DÉONTOLOGIE : SCIENCES PO REND COMPTE DES PRÉCONISATIONS DE SON GROUPE DE TRAVAIL

Bénédicte Durand, administratrice provisoire de Sciences Po, a reçu ce jour les conclusions du groupe de travail sur la déontologie mis en place à son initiative le 17 février 2021.

Elle tient tout d'abord à saluer la très grande qualité des travaux réalisés par Catherine de Salins, conseillère d'État et présidente du groupe de travail, ainsi que tous ses membres. Pendant deux mois, ils ont mené en toute indépendance une réflexion destinée à dresser un état des lieux détaillé et formuler des recommandations rapidement opérationnelles de nature à renforcer le dispositif de déontologie de l'institution. Au total, plus de 80 personnes - élèves, chercheurs, enseignants de Sciences po ainsi que des personnalités extérieures, en France ou à l'étranger - ont été auditionnées.

La déontologie, qui recouvre l'ensemble des règles encadrant une activité professionnelle, constitue une exigence stratégique qu'il convient de partager à tous les niveaux de l'institution, avec les moyens adéquats et en les adaptant, au fil du temps, à l'évolution des enjeux et des nouveaux risques qui se présentent.

Il ressort notamment des conclusions du groupe de travail que :

- Sciences Po peut s'appuyer sur des dispositifs et une communauté sensible aux questions de déontologie ;
- L'exigence déontologique est un enjeu stratégique et l'exemple en la matière doit venir d'en haut : le groupe de travail préconise d'en faire un élément clé du recrutement de la personne qui assurera les fonctions d'administrateur-directeur et de mettre en place un dispositif de vérification des conflits d'intérêts pour les membres des instances de décisions de Sciences Po ;
- L'exigence déontologique est une exigence à partager : ce n'est pas seulement l'affaire de la gouvernance, c'est l'affaire de chacun au sein de Sciences Po. Le groupe de travail propose ainsi d'associer toutes les composantes de la communauté Sciences Po : les étudiants seront notamment invités à participer à l'évolution et la mise en oeuvre de la charte déontologique qui sera désormais applicable à tous. Il propose par ailleurs de mettre en place des mécanismes d'alerte et de signalement ;
- C'est une dynamique : les attentes en matière de déontologie évoluent au fil du temps, les risques se déplacent et appelleront de nouveaux moyens pour y répondre. L'exercice doit donc être revisité régulièrement pour être adapté à son environnement.

- C'est enfin une conformité : le groupe propose des processus à mettre en place dans les domaines les plus sensibles et souligne l'importance de sanctionner les manquements.

« L'exercice des responsabilités implique une grande éthique dans la conduite de l'action, particulièrement dans une institution dont la mission est d'accompagner et former les nouvelles générations. Le travail très approfondi mené par le groupe de travail, avec une trentaine de propositions, nous permet d'envisager un cadre déontologique universitaire renouvelé, partagé, connu et assumé par toutes et tous. De nombreuses propositions formulées par la commission présidée par Madame de Salins touchant notamment aux statuts de l'établissement exigeront un engagement des futures autorités de gouvernance de Sciences Po, mais d'ores et déjà, peuvent être engagés l'apport de moyens nouveaux, la dynamique de formation des communautés, et la démarche de cartographie des risques particuliers », a déclaré Bénédicte Durand, administratrice provisoire de Sciences Po.

« Je remercie très vivement l'ensemble des interlocuteurs que nous avons pu mobiliser et auditionner. Les recommandations formulées par le groupe de travail que j'ai eu l'honneur de présider ont vocation à apporter de la cohérence dans l'exercice des responsabilités au sein de l'institution, à constituer un ferment de cohésion de la communauté Sciences Po et à conforter la confiance en Sciences Po », a déclaré Catherine de Salins.

À propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 26 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

Contact presse :

Marie Frocrain : marie.frocrain@sciencespo.fr / 01 49 54 37 71